



**SYNDICAT MIXTE
GRAND SITE DE FRANCE
CAP D'ERQUY – CAP FREHEL**

Conseil départemental des Côtes d'Armor
Dinan agglomération
Lamballe Terre et Mer

16-18, Rue Notre Dame - 22240 PLEVENON
Tel : 02.96.41.50.83
Fax : 02.96.41.42.25

COMITE SYNDICAL

**Jeudi 30 janvier 2020 – 18h
Mairie de Plurien**

Les participants

Nom	Fonction		Présent(e)	Excusé(e)	Absent(e)
Y. MORIN	Titulaire	Conseil départemental	X		
M.-M. MICHEL	Titulaire	Conseil départemental	X		
M. DESBOIS	Titulaire	Conseil départemental		X	
R.RAULT	Titulaire	Conseil départemental		X	
E. CARO	Suppléant	Conseil départemental		X	
M. CHALVET	Titulaire	Lamballe Terre et Mer (Erquy)		X	
Ch. GUERVILLY	Titulaire	Lamballe Terre et Mer (Erquy)		X	
G. CHAUVEAU	Titulaire	Lamballe Terre et Mer (Plurien)		X	
J.-P. OMNES	Titulaire	Lamballe Terre et Mer (Plurien)	X		
J.-L. BARBO	Titulaire	Lamballe Terre et Mer (Coëtmieux)	X		
M.-P. POILVE	Suppléante	Lamballe Terre et Mer (Trédias)		X	
J.-Y. LEBAS	Suppléant	Lamballe Terre et Mer (Pléneuf Val André)		X	
J. ALLORY	Titulaire	Dinan Agglomération (St Cast Le Guildo)		X	
Cl. BELLIARD	Titulaire	Dinan Agglomération (Plévenon)	X		
M. MOISAN	Titulaire	Dinan Agglomération (Fréhel)	X		
P. BARRAUX	Titulaire	Dinan Agglomération (Plancoët)		X	
D. RAMARD	Titulaire	Dinan Agglomération (St Juvat)		X	
J. BURNOUF	Suppléante	Dinan Agglomération (Plévenon)	X		
J. MEHOUS	Suppléante	Dinan Agglomération (Fréhel)	X		
<i>Partenaires invités</i>					
V. LE BARS	<i>Chef de service SREN</i>	<i>Conseil départemental 22</i>			
S. RIALLIN	<i>Chargé de mission 22</i>	<i>CELRL</i>			
J. VERRE	Chargée de mission Label Grand Site	Syndicat mixte	X		
D. DI PASQUALE-BLANC	Responsable comptabilité et ressources humaines	Syndicat mixte	X		

Madame Josiane ALLORY est excusée, Madame Joëlle BURNOUF, suppléante, prend part au vote.
Monsieur Patrick BARRAUX est excusé, Madame Josiane MEHOUS, suppléante, prend part au vote.
Madame Maryvonne CHALVET, excusée, donne pouvoir à Monsieur Jean-Pierre OMNES.
Monsieur Robert RAULT, excusé, donne pouvoir à Monsieur Yannick MORIN.

L'ordre du jour

Le Président et le Bureau, qui s'est réuni le jeudi 23 janvier 2020, proposent d'échanger sur les points suivants :

Administration générale

- 1) ROB - Rapport d'Orientations Budgétaires
- 2) Point d'informations sur le recrutement pour le remplacement de Céline LELIEVRE

Natura 2000

- 3) Subvention Animation du DOCOB - Année 2020
- 4) Recrutement chargé de mission pour la révision du DOCOB

Label Grand Site

- 5) Stage Pôle Emploi Corinne TACHET
- 6) Calendrier actions Grand Site et Communication
- 7) Financement DREAL - Région

Communication

- 8) Fête du Label

Point d'informations / divers

Pièces jointes :

- *Rapport d'Orientations Budgétaires*
 - *Programme d'actions Natura 2000 - Année 2020*
 - *Calendrier d'actions Grand Site et Communication*
 - *Tableau récapitulatif des financements DREAL et Région*
-

Administration générale

1. ROB - Rapport d'Orientations Budgétaires

Le Président et le Bureau ont étudié le 23 janvier les possibilités budgétaires du Syndicat mixte pour 2020, qui ont été traduites dans le projet de ROB joint. Le Président et le Bureau proposent de l'étudier en séance et de le valider en Comité syndical, en vue du vote du Budget.

Délibération du Comité syndical :

Favorable à l'unanimité.

2. Point d'informations sur le recrutement pour le remplacement de Céline LELIEVRE

Le Président indique que 2 personnes ont été auditionnées suite à l'appel à candidatures pour le recrutement d'un remplacement sur le poste de Direction en l'absence de Céline LELIEVRE, toujours en arrêt de travail.

Remarques du Comité syndical :

Le Président indique que les deux entretiens ont été constructifs, et que le choix s'est porté vers Madame Marie-Laure CAYATTE. Le Président propose une rémunération de 2500.00€ net par mois pendant la durée du contrat. Les Elus sont favorables à l'unanimité.

Natura 2000

3. Subvention Animation du DOCOB - Année 2020

Le Président rappelle que chaque année le Syndicat mixte dépose un dossier de demande de subvention pour l'animation du DOCOB suite à l'appel à projets émis par la Région.

Une délibération actant le programme d'actions et le plan de financement est nécessaire pour compléter le dossier. La délibération doit également autoriser le Président à suivre ce dossier et signer les pièces afférentes.

Programme d'actions 2020 – voir annexe.

Plan de financement 2020 :

Dépenses		Recettes	
Rémunération	25 866.21 €	Etat	10 512.50 €
Frais de déplacement	511.25 €	Europe	16 036.42 €
Coûts indirects	3 879.93 €	Autofinancement appelant FEADER	708.47 €
Total projet 2020 =	30 257.39 €	Total projet 2020 =	30 257.39 €

Délibération du Comité syndical :

Favorable à l'unanimité.

Monsieur BARBO indique qu'il serait intéressant qu'on renforce les liens avec les EPCI.

Il a exprimé cela de manière générale, mais il a illustré ses propos du travail sur Natura 2000, il souhaite qu'on vienne en parler en Commission auprès des élus régulièrement pour qu'il y ait des prises de conscience et impliquer davantage les élus dans les problèmes environnementaux locaux.

4. Recrutement chargé de mission pour la révision du DOCOB

En 2019, le Comité syndical a validé la mise en place de la révision du DOCOB Natura 2000 (délibération N°26/19 du 3 octobre 2019). Pour ce faire, un recrutement a été lancé, poste financé à 100% par l'Etat et l'Europe. Afin de finaliser le recrutement du chargé de mission, il est nécessaire que le Comité syndical statue sur les éléments de rémunération.

Les conditions de recrutement sont les suivants :

- durée du contrat : CDD 2 ans, renouvelable
- contrat à temps complet
- rémunération : IB 365 / IM 338
- rifseep

Délibération du Comité syndical :

Favorable à l'unanimité.

5. Stage Pôle Emploi Corine TACHET

Le Syndicat mixte accueille Corine TACHET du 20 avril au 31 juillet 2020 dans le cadre d'un stage non rémunéré pris en charge par le Pôle Emploi. Durant cette période, Corine TACHET travaillera sur le schéma d'interprétation du patrimoine et sur l'observatoire photographique de paysages (suites des actions menées par Aude WARTER, jeune Service Civique).

Délibération du Comité syndical :

Favorable à l'unanimité.

6. Calendrier actions Grand Site et Communication

Le prochain Comité Consultatif du Grand Site aura lieu le 25 mai 2020 après midi.

Le prochain Comité de pilotage aura lieu le 4 juin 2020.

Prochaines dates liées au plan d'actions OGS :

- le 11 février 2020 : le premier atelier de développement d'un outil d'interprétation du patrimoine sur Plévenon et la Baie de la Fresnaye rassemblera les acteurs locaux pour identifier les ressources disponibles. Objectif : un outil opérationnel à l'été 2021.

- le 10 mars 2020 : le comité de pilotage de l'Observatoire Photographique du Paysage du Grand Site aura lieu sous forme d'atelier pour étudier les enjeux "paysage" du territoire en se basant sur 6 séries de photos.

Remarques du Comité syndical :

Pas de remarque.

7. Financement DREAL - Région

Le Président indique que les projets Grand Site, tout maître d'ouvrage confondu, ont été remontés par le Syndicat mixte, après concertation auprès d'eux, à l'automne 2019 à la DREAL et à la Région.

Pour rappel, voici les financements spécifiquement liés à la démarche Grand Site et dont le territoire peut bénéficier en 2020 (sous réserve de demandes de subventions approuvées) :

- Budget DREAL 2020 : 45 000 €
- Budget Site d'exception, CRB : 50 000 € en investissement, 10 000 € en étude
- Budget Patrimoine Naturel, CRB : 100 000€ sur les 3 Grands Sites (environ 35 000€ par site) : programme d'investissement : 3 ans pour justifier des travaux

En ce qui concerne les projets 2020 en maîtrise d'ouvrage Syndicat mixte, les financeurs se sont positionnés favorablement (non officiellement à ce stade) sur :

- La coordination, menée en régie, des actions de lutte contre les espèces invasives (DREAL)
- L'animation territoriale liée au « paysage » : mise à jour, animation Guides publicité et Paysage, OPP, ré-édition de fiches, création de posters/ flyers, ateliers/événements. (DREAL) – suite des actions de l'OGS
- L'animation sur la « Mobilité sur le Grand Site : transport et randonnée » (éligibilité des financements DREAL) – suite du Schéma de déplacement de l'OGS
- Une étude sur l'accueil des campings-cars sur le Grand Site, qui répond à un besoin exprimé par les Communes du Grand Site lors de l'élaboration du Schéma de déplacement (éligibilité des financements Région – Sites d'exception)
- L'organisation d'un événementiel dédié aux habitants pour promouvoir la labellisation Grand Site (Région)

Le Président et le Bureau proposent donc, pour déposer les demandes de financements, comme chaque année, de valider les projets, leurs plans de financement, et d'autoriser le Président à signer les pièces afférentes :

Coordination des actions de lutte contre les espèces invasives sur le Grand Site

DREAL : 4000 €

Autofinancement SM : 1000 € (temps de travail)

Total : 5000 €

Animation « Paysage »

DREAL : 4000 €

Autofinancement SM : 1000 € (temps de travail)

Total : 5000 €

Animation « Mobilité »

DREAL : 4000 €

Autofinancement SM : 1000 € (temps de travail)

Total : 5000 €

Une étude sur l'accueil des campings-cars

Région : 10 000 €

Autofinancement SM : 2 500 € (temps de travail)

Total : 12 500 €

Organisation d'un évènementiel dédié aux habitants pour promouvoir la labellisation

Région : 2 000 €

Département : 1 500 €

Autofinancement SM : à confirmer € (temps de travail)

Total : à confirmer €

Délibération du Comité syndical :

Favorable à l'unanimité.

Communication

8. Fête du Label Grand Site

Le Président indique que la fête du Label est fixée du 15 au 17 mai prochain. Afin de pouvoir avancer dans la programmation des festivités et procéder aux diverses réservations et signatures des contrats, le Président indique que le Comité syndical doit discuter et valider les propositions.

Dépenses prévisionnelles tout inclus		Programmation prévue
Communication		
Création flyer programme grand public fête + cartons invitation	300	
Impression flyer & cartons invitations	500	lundi au jeudi = ateliers collège Thalassa Erquy
crayons bois pour les ateliers (fête et animations) et tasses Grand Site pour les officiels	1 300	
Sous-total communication	2 100	Vendredi matin = inauguration officielle au Cap Fréhel Vendredi soir = soirée engoulevants + expo partenaires Plurien
Prestations		
Ateliers Slam avec Clotilde de Brito dans les collèges : 5 classes de différents niveau à raisons de 2 ateliers d'1 heure + frais de déplacement + intervention du 17 matin	900	
Levier de soleil accompagné par Clotilde de Brito avec lecture des slams et des poèmes des ateliers ados + intervention yoga porté		
Apéritif et déjeuner Prise en charge Département 80 personnes x 15	1 200	Samedi matin = stand sur le marché d'Erquy + clown porteur de paroles Samedi après-midi = balade contée aux lacs bleus + village nature avec des stands + animations par le SM + balade contée du petit train aux Sables d'Or Samedi soir = spectacle balade nocturne
Passage du bagad le 15 mai	700	
Repas musiciens Bagad (35 personnes)	200	
Pot soirée Engoulevant	40	
Clown porteur de parole (Les Fées Railleuses)	3 000	Dimanche matin = levé de soleil + animations Cap Fréhel par le SM
Spectacle circacien le soir à la Vallée de Diane (Les Fées Railleuses)		
Conteur Vassili Olivro Le Petit Train	400	
Conteur Ludovic Souleman ERQUY	400	
Rando cyclo-butineurs	150	
Paddle	250	
Repas bénévoles et intervenants : 40 personnes * 10€	400	
Petit déjeuner	300	
Repas bénévoles et intervenants prise en charge Département	300	
Sous total intervenants artistes	8 240	
LOGISTIQUE		
Demande Ecocup Département et / ou Agglos	0	
Demande Barnums CD 22 et agglos, mairies ?	0	
Hébergements chez l'habitant pour le samedi soir ou camping ?	500	
Autorisations, sacem, assurance	1 000	
Sous total intervenants logistiques	1 500	
TOTAL	11 840	
Subventions :		
Département = 1 500 €		
Conseil régional = ?		
Casino de Fréhel = ?		
Recettes = 3€ x 100 personnes évaluées = 300 €		
Dépenses prévisionnelles minimum		Programmation prévue
Communication		
Création flyer programme grand public fête + cartons invitation	300	
Impression flyer & cartons invitations	500	Vendredi matin = inauguration officielle au Cap Fréhel Vendredi soir = soirée engoulevants + expo partenaires Plurien
Sous-total communication	800	
Presations		
Apéritif et déjeuner Prise en charge Département 80 personnes x 15	1 200	Samedi matin = stand sur le marché d'Erquy Samedi après-midi = village nature avec des stands + animations par le SM
Passage du bagad le 15 mai	700	
Repas musiciens Bagad (35 personnes)	200	
Pot soirée Engoulevant	40	
Repas bénévoles et intervenants : 40 personnes * 10€	400	Dimanche matin = animations Cap Fréhel par le SM
Repas bénévoles et intervenants prise en charge Département	300	
Sous total intervenants artistes	2 840	
LOGISTIQUE		
Demande Ecocup Département et / ou Agglos	0	
Demande Barnums CD 22 et agglos, mairies ?	0	
Hébergements chez l'habitant pour le samedi soir ou camping ?	500	
Autorisations, sacem, assurance	500	
Sous total intervenants logistiques	1 000	
TOTAL	4 640	
Subventions :		
Département = 1 500 €		
Conseil régional = ?		
Casino de Fréhel = ?		

Délibération du Comité syndical :

Les Elus insistent sur le fait que cette fête est à destination de la population du territoire du Grand Site. Les Elus choisissent la programmation minimum en y incluant la prestation de la compagnie « les Fées Railleuses » afin de limiter les dépenses sur cet évènement. Les Elus proposent également de se rapprocher auprès des écoles de musique des intercommunalités afin de les inviter à jouer pendant le week-end festif. Vote positif à l'unanimité.

9. Dates à venir

Le Président rappelle les dates des prochaines instances :

- le mardi 25 février 2020 à 10h au Syndicat mixte : Réunion du Bureau.
- le jeudi 27 février 2020 à 18h à la Mairie de Fréhel : Réunion du Comité syndical qui aura pour ordre du jour, entre autres, le Compte administratif 2019 et le Budget primitif 2020.

Remarques/Echanges du Comité syndical :

Pas de remarque.

Autre point abordé en séance :

10. Remplacement sur le poste du charge de communication

Le Président informe les Elus qu'Agnès PEREA, chargée de communication au Syndicat mixte, a décidé de mettre fin à la mise à disposition par le Conseil départemental à compter du 1^{er} juin 2020.

Le Président rappelle qu'Agnès PEREA est mise à disposition gracieusement par le Conseil département et que le Syndicat mixte a besoin d'un(e) chargé(e) de communication.

Le Président indique aux Elus que dans le même temps il a été contacté par Madame RENARD, chargée de communication, pour une demande de stage organisé et financé par le Pôle Emploi afin de retrouver un emploi. Le stage se déroulerait de la façon suivante :

- stage de 70h, soit 2 semaines ;
- stage de 700h, soit 20 semaines, suivi d'un CDD minimum de 6 mois.

Le Président propose de rencontrer Madame RENARD afin de discuter sur l'éventualité de réaliser une période de stage au Syndicat mixte.

Délibération du Comité syndical :

Les Elus sont favorables à l'unanimité à la proposition du Président.

La séance est levée à 19h15.

Le Président, Yannick MORIN

